



FORMULAIRE

J'ai un PROJET pour ma ville !

➤ Titre de mon projet

➤ Localisation du projet

➤ Quartier Berjean Sud Escal' Ouest Trois Ruisseaux

DESCRIPTIF DU PROJET

Large empty box for project description.

➤ Budget estimatif

➤ Je suis un individu un collectif une association

➤ Nom et Prénom * Âge *

➤ Courriel * Tél*

* informations obligatoires

En cochant, je consens à ce que mes données, ou celles de mon enfant, soient traitées par la collectivité dans le cadre de l'appel à projets.

Vous avez moins de 18 ans une autorisation est nécessaire :

Je soussigné (Nom, Prénom).....
responsable légal du porteur de projets, l'autorise à contribuer à l'appel à projets organisé par la mairie d'Escalquens.

Signature du responsable légal

« Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à accompagner le développement des quartiers via l'organisation de projets participatifs. La mairie d'Escalquens est responsable du traitement, représentée par les services Démocratie participative et informatique. Les agents habilités des directions concernées sont destinataires des données qui seront conservées jusqu'à la réalisation des projets lauréats (3 ans maximum). Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par voie postale à Démocratie participative - Place François Mitterrand - 31750 Escalquens ou par email à dempart@escalquens.fr. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant. La base légale de ce traitement est le consentement.»

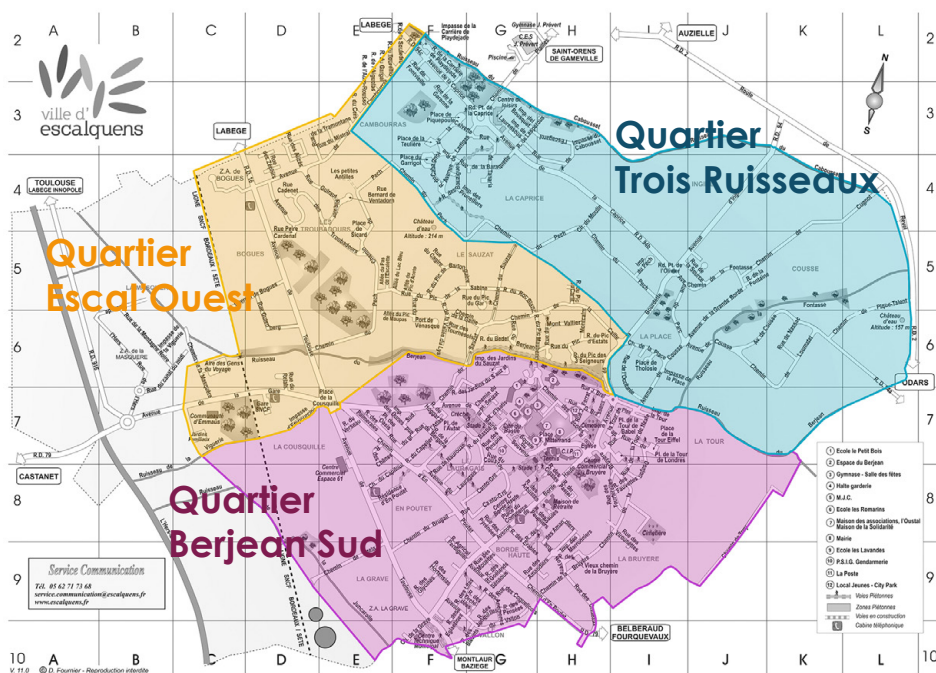


BUDGET PARTICIPATIF ESCALQUENS

Jusqu'au 19 mai 2019, proposez vos projets pour votre quartier en ligne sur www.escalquens.fr ou via ce formulaire à retourner en mairie !

Afin d'être éligibles les projets proposés doivent :

- › Répondre à l'intérêt général,
- › Renforcer le lien social,
- › Améliorer le cadre de vie,
- › Contribuer à l'animation du quartier,
- › Être réalisables dans un délai de 2 ans (2019-2020),
- › Relever exclusivement d'une dépense d'investissement et des domaines de compétences de la collectivité,
- › Être compatibles avec les grands projets escalquinois en cours et à venir,
- › Être à but non lucratif.



Du 20 mai au 21 juin 2019, les Conseils de quartiers et les services de la mairie sélectionnent les projets.

Du 24 juin au 21 juillet 2019, votez pour votre projet préféré !



Renseignements
05 62 71 73 89 / www.escalquens.fr

